GYMNASTIQUE RYTHMIQUE
Saison 2026/2027

1 CALENDRIER GÉNERAL

EPREUVES	DATES ET HORAIRES	LIEUX	ENGAGEMENTS
CHAMPIONNAT ET COUPE Île-de-France	**Jeudi 04 février 2027** **12h30 – 17h30**	**Salle de GR du palais omnisport de Thiais** THIAIS	**Individuels/ Duos - Trios / Ensemble** **EN LIGNE JUSQU'AU JEUDI 21 JANVIER 2027 SOIR** mysportu.com **Composition équipes** **Fichier** à transmettre par mail à la LIFSU Paris Au plus tard le 21 janvier 2027 au soir
CHAMPIONNAT ET COUPE DE FRANCE	**Jeudi 1er avril 2027**	BOURGES	**Sur QUALIFICATION**

Attention : Aucune inscription ne sera acceptée si l'étudiant n'a pas sa licence FF Sport U 2026/2027.

2 ADRESSE ET MOYENS D'ACCES

- Salle de Gymnastique Rythmique du palais omnisport de la ville de Thiais.
 6 place Vincent Van Gogh, 94320 Thiais
 Accès transport :
 RER C, gare de Choisy le roi
 Bus 393 et 396, arrêt Louis Duperrey

3 REGLEMENT GENERAL

3.1 PRINCIPE

Le format compétitif en GR est composé de 2 filières : Championnat de France et Coupe de France, au sein desquelles différentes formules sont proposées.
La participation aux épreuves régionales Île-De-France est obligatoire pour la sélection aux phases nationales, sauf blessure ou examen sur justificatif.

3.2 CONDITIONS DE PARTICIPATION :

- **Licences FFSU** : Seuls les gymnastes titulaires de la licence FF Sport U régulièrement enregistrée pour l'année en cours peuvent participer aux différentes épreuves.
 La présentation de la licence FF Sport U dématérialisée et de la carte étudiante est obligatoire avant le début de chaque compétition.
- Les différentes compétitions ainsi que chaque formule sont ouvertes aux jeunes gens et jeunes filles.
- Les A.S. peuvent présenter des gymnastes en Championnat de France et en Coupe de France.
- En Coupe de France, il n'est pas nécessaire de faire partie de la même AS pour créer un duo ou un quatuor.
- Un ou une même gymnaste ne peut être engagé(e) que dans une filière (championnat ou coupe).
- Le passage du Championnat de France à la Coupe de France n'est pas autorisé pour les qualifiées individuelles du championnat précédent (sauf dérogation exceptionnelle demandée à la commission mixte nationale avant le).
- Les trois premier(ère)s individuel(elle)s en coupe de France N-1 ne peuvent s'engager en individuel(le), que dans la formule championnat de France pour l'année suivante.
- Les engagements des équipes doivent impérativement être nominatifs et complets (noms, prénoms, A.S.).

3.3 MODALITES D'ENGAGEMENT :

Vous devez **impérativement :**

Enregistrer sur mysportu.com **votre inscription individuelle** et/ou **celle de votre Duo*/ Trio*/ Ensemble** *
Au plus tard jeudi 21 Janvier 2027 soir (23h59)

ATTENTION : AUCUN ENGAGEMENT NE SERA ACCEPTE APRES CETTE DATE
* Pour valider l'engagement de votre Duo/ Ensemble, obligation de saisir au moins un nom

- Communiquer par mail **le nom, prénom, mail et le niveau de votre juge** à l'adresse suivante :
 gstanguennec@sport-u.com
 Au plus tard jeudi 21 janvier 2027 au soir

- Communiquer par mail **les musiques** de chaque gymnaste en renommant les fichiers sous la forme suivante : **Nomassociationssportive_Nom_prémon.mp3.** à l'adresse suivante :
 gstanguennec@sport-u.com
 Au plus tard jeudi 21 janvier 2027 au soir

- Communiquer par mail votre **composition de Duo, Trio ou Ensemble** à l'adresse suivante :
 gstanguennec@sport-u.com
 Au plus tard jeudi 21 janvier 2027 au soir

4 CHAMPIONNAT N1 ÎLE-DE-FRANCE

4.1 FORMULES SPORTIVES :

Trois formules de compétition sont proposées : ensemble (quatuor), duo, individuel.

- Ensemble (Quatuor) N1 = programme collectif de 4 gymnastes (+ 2 remplaçantes possibles), durée 2' à 2'30, engin imposé.
- Duo N1 = programme à 2 gymnastes (+ 1 remplaçante possible), durée 1'15 à 1'45, engin imposé.
- Individuel N1 = durée 1'15 à 1'30, engin libre au choix.

- Un(e) gymnaste peut participer à 2 formules au maximum.
 Cas particulier : possibilité de participation à 2 formules individuelles si engins différents.

4.2 COMPOSITION DES EQUIPES :

- Quatuor : ouverture possible à un ou une gymnaste d'une autre AS **(licence extérieure)** ou sans AS **(licence individuelle).**
- Duo : gymnastes appartenant à la même AS. Un duo peut également être composé d'un ou d'une gymnaste titulaire d'une licence individuelle associé à un ou un gymnaste licencié au sein d'une AS.
- Combiné : gymnastes appartenant à la même AS (sauf règles spécifiques pour le quatuor et le duo).

4.3 PROGRAMME SPORTIF ET NOTATION :

- Engins :

Programme 2027	***Programme 2028***
Ensemble : Cerceaux/Massues Duo : Ballon Individuel : Engin au choix	Ensemble : Massues Duo : Cerceaux Individuel : Engin au choix

- Programme et notation :

 Application du **Code FIG aménagé 2025-2028**.

 Programme et notation CFU N1

4.4 CLASSEMENT ET TITRES :

- Chaque formule (quatuor, duo et individuel) donne lieu à un classement spécifique.

- Les titres de champion- ne d'Île-de-France seront attribués :
 - en individuel : au gymnaste vainqueur à chaque engin
 - au duo vainqueur
 - à l'ensemble (quatuor) vainqueur

5 CHAMPIONNAT N2 ÎLE- DE- FRANCE

5.1 FORMULES SPORTIVES :

Deux formules sont proposées au choix des A.S. pour des gymnastes JG et/ou JF appartenant ou non à la même A.S :

- **Individuel N2** : engin au choix, durée 1' à 1'30
 Une même gymnaste ne peut pas présenter deux engins différents dans cette formule.
- **Duo-trio N2** : 2 ou 3 gymnastes, durée de 1'15 à 1'45

5.2 PROGRAMME SPORTIF ET NOTATION :

- Application du **Code FIG aménagé 2025-2028**.

- **Programme et notation CFU N2**

5.3 CLASSEMENT ET TITRES :

- Chaque formule (1,2) donne lieu à un classement spécifique.

- Les titres de champion d'Île-de-France seront attribués :
 - en individuel : au gymnaste vainqueur (tous engins confondus)
 - au duo ou trio vainqueur

6 JURY ET REGLEMENT

6.1 JURY POUR LE CHAMPIONNAT ÎLE-DE-FRANCE :

- Les membres du jury sont majoritairement convoqués par la LIFSU-Paris.
- Chaque AS doit fournir un juge formé **dès l'engagement de 2 gymnastes.**
 Elles doivent communiquer par mail, **le nom, prénom, mail du juge** à l'adresse suivante :
 gstanguennec@sport-u.com
 Au plus tard jeudi 21 janvier 2027 au soir

6.2 JURY POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE :

- Disposition obligatoire pour une AS avec au moins 2 étudiant(e)s engagé(e)s : chaque AS doit fournir à ses frais, un juge formé pour le bon déroulement de la compétition et sur toute la durée des finales.
 Le non-respect de cette règle entraînera une pénalité de 3 points pour chaque passage.
- Remarque : Un.e étudiant.e désirant matcher et juger sur le CFU peut le faire à condition de ne pas pénaliser l'organisation de la compétition en se faisant remplacer par un.e juge de son AS pendant la durée de sa catégorie.

6.3 MODALITES DE JUGEMENT :

Selon le code FIG en vigueur 2025-2028
Des précisions sur les caractéristiques de composition, d'exécution, de répartition des points d'évaluation ainsi que les fiches de notation sont à disposition sur le site internet de la FF Sport U.

- Championnat de France N1 :

 Programme et notation CFU N1

 Carnet de juge CFU

- Championnat de France N2 :

 Programme et notation CFU N2

 Carnet de juge EXE

 Carnet de juge Coord

7 DEROULEMENT DE LA COMPETITION REGIONALE ÎLE- DE- FRANCE

7.1 HORAIRES

Les horaires sont donnés à titre indicatif et pourront être modifiés selon le nombre d'équipes engagées et les contraintes locales.

- 12h30 : Accueil (vérification des licences et carte étudiante) et Réunion de juges
- 13h00 : Echauffement Général
- 14h00 : Début compétition
- 17h : Fin compétition et palmarès.

7.2 PALMARES ET REMISE DES RECOMPENSES :

- Présence impérative des étudiants et des juges jusqu'à la fin de la compétition.
- Les récompenses ne seront remises qu'aux seuls présents.

7.3 MUSIQUE :

Nous vous demandons de nous faire parvenir vos **fichiers musicaux au format MP3** par mail au plus tard le jeudi 21 janvier 2027 au soir à gstanguennec@sport-u.com .

Les noms de fichiers doivent être envoyés sous la forme suivante : **Nomassociationssportive_Nom_prémon.mp3.**

Toutes les musiques sont autorisées (chants compris mais pots pourris interdits), une préparation de 20'' maximum est possible.

7.4 TENUE :

- Tous les gymnastes doivent être en tenue règlementaire sur le plateau de compétition.
- **Tenue gymnique près du corps** (jambes couvertes autorisées) sans inscription (sauf logo AS) et pas de costume.
- En ensemble, les tenues doivent être harmonisées.

7.5 PRINCIPES GENERAUX :

- Praticable de 13 x 13
- Un seul passage.

8 QUALIFICATION CHAMPIONNATS DE FRANCE ET COUPE DE FRANCE U

8.1 MODALITES DE QUALIFICATION AU CFU ET CDF U :

- La sélection aux phases nationales est effectuée par la Commission Mixte Nationale et ne peut se faire qu'à condition qu'il y ait eu : compétition, classement et production de résultats par la Ligue du Sport U organisatrice.

- Le Championnat de France aura lieu le **jeudi 12 mars 2026 à Bourges**

8.2 QUALIFICATION EXCEPTIONNELLE :

La demande de QE est à remplir (utilisation obligatoire de l'imprimé spécifique) et à renvoyer à la FF Sport U via la LIFSU- Paris pour validation préalable à l'adresse suivante : gstanguennec@sport-u.com **au plus tard le 4 Février 2027.**

Les demandes de QE pour cause de sélection en équipe de France, blessure ou examen lors des compétitions de conférence qualificatives aux CFU, avec justificatifs joints (respectivement attestation du médecin ou du chef d'établissement) seront examinées comme prévu au chapitre spécifique du guide sportif FFSU.
Tout autre motif de demande de QE ne sera pas recevable. Dans tous les cas, la CMN reste souveraine.

Ces demandes de QE avec justificatifs doivent être validées par la LIFSU-Paris. Elles doivent impérativement être posées à l'engagement pour les phases qualificatives auprès de la Ligue organisatrice qui les complètera et les enverra à la FFSU au plus tard à la date de retour des résultats. Aucune relance ne sera faite.
Toute demande de qualification exceptionnelle doit donc être posée au plus tard à l'engagement pour les phases qualificatives au CFU.

9 INFORMATIONS NATIONALES

Vous retrouverez toutes les informations nationales (règlement national, dossier CFU, liste qualifiés CFU, documents divers, etc) sur la **page Gymnastique Rythmique** du site de la FF Sport U :
https://sport-u.com/sports-ind/GYMNASTIQUES/

Pour toutes les informations règlementaires non précisées dans la circulaire régionale, c'est le **règlement national** figurant sur le site de la FF Sport U, qui fait foi et à défaut, l'avis de la CMN.

La Directrice Régionale du Sport U
Julie Le Colleter